

## FICHE INFORMATION PATIENTS

### Vous allez avoir une Infiltration intra-articulaire

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

**N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.**

#### La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

#### L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

#### De quoi s'agit-il ?

Le principe d'une infiltration est d'injecter directement un principe actif sur le site douloureux. Le but de ce geste étant de délivrer le principe actif au contact direct de la zone douloureuse pour plus d'efficacité et de limiter sa diffusion. Le guidage échographique ou radiographique en temps réel permet une grande précision pour un maximum d'efficacité et de sécurité.

#### Le déroulement de l'examen

Pendant l'infiltration, suivez bien les recommandations du médecin et du technicien.

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste et diminuera les risques de douleur et de complications. Le radiologue repère dans un premier temps la zone à infiltrer puis procède à la désinfection et à l'anesthésie locale.

Le guidage radiologique (avec injection d'un produit de contraste iodé) ou échographique permet la confirmation de la bonne position de l'aiguille avant injection du principe actif. Il permet au radiologue de viser la cible avec précision, d'éviter les organes nobles (vaisseaux, nerfs etc...), de suivre en temps réel le déroulement de l'intervention et de prévoir la diffusion du médicament.

### Quelles sont les suites d'une infiltration ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication : dans toute ponction, il existe un faible risque d'infection. Nos radiologues sont intransigeants sur les conditions d'asepsies (type bloc opératoire). Il existe un très faible risque d'hématome (il est indispensable de signaler toutes prises d'anti coagulant ou de fluidifiant).

Dans les 24 à 48 heures suivant la procédure, il peut exister une légère majoration de la douleur. Il est en général préconisé d'avoir deux journées de repos (arrêt de travail si nécessaire) après l'intervention.

L'effet de l'infiltration est en général retardé dans le temps, avec un effet maximal entre 3 et 7 jours post infiltration. Cette infiltration peut diminuer votre douleur, mais le résultat n'est pas constant.

### Votre rendez-vous

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?)  OUI  NON

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?  OUI  NON  
Si oui, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.

Etes-vous allergique à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ?  OUI  NON

Avez-vous mal toléré un examen radiologique ?  OUI  NON

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?  OUI  NON

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

.....  
.....  
.....

**Document à signer et dater 48 heures avant l'examen, et à porter le jour de l'examen**

**Madame, Monsieur**.....  
A personnellement rempli cette fiche le.....  
Et donné son accord pour que l'examen soit réalisé  
**Le :** ..... **Signature :**  
**A :** .....

Source : Ce document a été élaboré sur la base des fiches d'informations patients rédigées et mises à disposition par la Société Française de Radiologie (sfrnet.org).

*Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.*